







## COMMUNIQUE DE PRESSE

Perpignan, le 20 mai 2025

## Le Département s'engage aux côtés de l'ADEME pour la mobilité douce dans les Pyrénées-Orientales

Hermeline MALHERBE, Présidente du Département et Jean ROQUE, vice-Président du Département en charge des mobilités, Brice EPAILLY, Président de la société catalane Caminade, et Camille FABRE, Directeur régional délégué de l'ADEME ont lancé, lors d'un point presse, le Véli Occi' Tour, le salon professionnel des véhicules intermédiaires. Un travail partenarial en présence de l'ensemble des représentants de l'écosystème vélo du territoire.

À cette occasion la Présidente du Département, Hermeline Malherbe, a souligné «Le Département s'engage activement à promouvoir la mobilité douce en développant des infrastructures adaptées, telles que des pistes cyclables sécurisées, afin de favoriser des déplacements durables et respectueux de l'environnement. Aujourd'hui, nous sommes parmi les dix Départements les plus engagés dans la politique Vélo. Travailler avec les usagers du vélo et les collectivités est essentiel pour favoriser une culture du « vélo du quotidien » pour les actifs, les familles, pour les sportifs et pour les touristes, pour apprendre à se déplacer en vélo en toute sécurité! »

Après des investissements conséquents sur l'ensemble du territoire qui ont permis de densifier les aménagements cyclables (plus de 500km déjà réalisés dont plus de 300km depuis 2019), le Département poursuit son ambition avec le Plan Vélo qui vise à développer un modèle de mobilité durable et accessible, en associant les habitant.e.s. Le Département souhaite activer l'ensemble des leviers dont il dispose (infrastructures, Collèges, Insertion, Tourisme, ...) pour développer l'usage du vélo dans les déplacements quotidiens des habitants.

Avec le lancement du Véli Occi'Tour, dont le Département est partenaire, l'entreprise Caminade a pu présenter son nouveau véhicule intermédiaire, le CamiGo, au cœur de son atelier de fabrication de cadres situé à Ille-sur-Têt.

Forte de plus de 10 ans d'expérience dans la fabrication de cadres de vélos sur mesure en titane destinés aux particuliers, l'entreprise Caminade travaille depuis 2 ans sur la conception et la fabrication de ce véhicule intermédiaire. Désormais prêts, les premiers CamiGo répondent aux besoins des professionnels et collectivités catalanes :

- Le premier véhicule, dédié à la société de cyclo-logistique Tout en Vélo, permettra de livrer les marchandises Guasch aux 75 restaurateurs du centre-ville de Perpignan.
- Le second, commandé par la Communauté de communes Sud Roussillon, sera utilisé dans sa version "voirie" pour la collecte des déchets sur le front de mer de Saint-Cyprien.









## COMMUNIQUE DE PRESSE

En résumé, le CamiGo est un véhicule à pédales de 100 kg, capable de transporter 200 kg de charge (plus un pilote de 75 kg) à une vitesse de 25 km/h sur une autonomie de 70 km.

Son prototypage a été financé par l'appel à projet eXtrem Défi, mis en place par l'ADEME il y a deux ans. Le Véli Occi'Tour est l'occasion pour l'entreprise de rencontrer les futurs acquéreurs des CamiGo (Collectivités, professionnels, etc).

L'objectif de l'eXtreme Défi est multiple, notamment:

- -réduire l'empreinte environnementale des mobilités du quotidien via des véhicules légers intermédiaires (VELIs), en complémentarité de la marche et du vélo
- -relocaliser des chaînes de production et maintenance au plus près des utilisateurs.

La première journée du Veli Occi Tour à Ille sur Têt a été l'occasion de mettre en valeur les actions mobilité accompagnées par l'ADEME auprès du département.

En effet le département des Pyrénées Orientales a été lauréat du programme CEE (Certificat d'Economies d'Energies) AVELO3 porté par l'ADEME; l'objectif est de mettre en œuvre les politiques cyclables sur le territoire dans les trois prochaines années.

Les réflexions établies ont permis au département de candidater à un AMI régional (AMI VELI VELO) visant à identifier les meilleurs cas d'usages de VELIs (Véhicules Intermédiaires) et initier leur déploiement localement.

## Le Département facilite les déplacements doux pour tous, au quotidien !

Le Département a souhaité associer davantage les acteurs et usagers du vélo au développement des politiques cyclables sur notre territoire, tout en poursuivant de manière ambitieuse les investissements sur les aménagements cyclables (avec plus de 500 km déjà réalisés dont plus de 300 km depuis 2019).

Pour ce faire, il a créé le comité départemental des usagers du Vélo, en février dernier. Ce comité est destiné à valoriser les retours d'expériences des cyclistes, à partager les différents projets pour favoriser une continuité et une cohérence dans les itinéraires et à donner une lisibilité plus importante à la part des mobilités douces sur le territoire, d'ici 2030.

Afin de répondre aux fortes attentes des usagers en terme de maillage territorial, le Département prévoit également la rédaction d'une charte départementale des aménagements cyclables.





